



Conseil économique et social

Provisoire
16 mars 2012
Français
Original : anglais

Session de fond de 2012

Compte rendu analytique de la 3^e séance

Tenue au Siège à New York, le vendredi 10 février 2012, à midi

Président : M. Koterec (Slovaquie)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-23942X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à midi.

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation (*suite*) (E/2012/L.1)

1. **Le Président** appelle l'attention sur les propositions présentées par le Président du Conseil et les membres du bureau à l'issue de consultations officielles tenues en application du paragraphe 2 (1) de la décision 1998/77 du Conseil (E/2012/L.1) et rappelle que le Conseil s'est prononcé sur huit des onze projets de proposition. Trois questions en suspens restent à résoudre avant la session d'organisation, à savoir le thème du débat sur les affaires humanitaires de la session de fond de 2012, le programme de la réunion informelle conjointe relevant des débats consacrés aux questions opérationnelles et aux affaires humanitaires sur la question de la transition de la phase des secours à celle du développement, et le thème du débat sur la coopération régionale à la session de fond de 2012.

2. Pour préparer la réunion spéciale de haut niveau du Conseil avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui se tiendra les 12 et 13 mars 2012 à New York, un exposé introductif sur les thèmes de cette réunion sera présenté à la fin de février et la note du Secrétaire général qui sera diffusée après cet exposé donnera des informations de fond sur chacun de ces thèmes.

La séance est levée à 12 h 5.